

AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE

Projet d’élaboration de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Par arrêté n°2025/001, en date du 13 octobre 2025, le Président du Syndicat Mixte Charente è Limousin a prescrit l’ouverture d’une enquête publique relative au projet d’élaboration Schéma de Cohérence territoriale Charente è Limousin, arrêté par délibération du Comité Syndical le 7 juillet 2025.

Objet et durée de l’enquête

Conformément aux dispositions prévues par l’article R143-9 du Code de l’Urbanisme, cette enquête publique est organisée afin d’informer le public et de recueillir ses appréciations et ses suggestions sur le projet.

Cette enquête publique se déroulera du 03 novembre 2025 à 9h00 au 05 décembre 2025 à 17h00

Le SCoT est un document de planification qui expose la stratégie d’aménagement et de développement souhaitée par les élus syndicaux pour répondre aux défis de l'accueil de nouvelles populations, de la transition énergétique, aux enjeux de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, ainsi qu’à la nécessité d’une sobriété foncière.

Cette stratégie est appelée à être traduite dans les différentes politiques publiques, notamment celles relatives aux grands équilibres territoriaux, à l’environnement, à l’urbanisme, à l’habitat, les mobilités etc... Ainsi que dans les documents d’urbanisme locaux (PLU, PLUi...)

Le dossier d’enquête publique comprend le dossier d’arrêt du SCoT, constitué du Projet d’Aménagement Stratégique(PAS), du Document d’Orientation et d’Objectifs (DOO), ainsi que des annexes, notamment le rapport de présentation. Il comprend aussi l’évaluation environnementale et l’avis de l’autorité environnementale (MRAE) , puisque conformément à l’ article L104-3 du code de l’urbanisme, le projet d’élaboration du SCoT Charente è Limousin à fait l’objet d’une saisine et d’un avis de l’autorité environnementale.

Commissaire enquêteur

Par décision n°E25000090/87 en date du 29/09/2025, M. Revel, Vice-Président du Tribunal administratif de Limoges a désigné M.Viarre Jean-Marc en qualité de commissaire enquêteur et M.Groneau René en qualité de suppléant.

Consultation du dossier d’enquête publique

Pendant la durée de l’enquête publique, le public pourra consulter le dossier, en version papier et consigner ses observations sur les registres papier mis à disposition dans chaque lieu d’enquête mentionné dans le tableau ci-dessous, aux jours et heures d’ouverture au public, sauf les jours fériés (11/11/2025) et fermetures exceptionnelles.

- Sur un poste informatique dédié au siège du Syndicat Mixte Charente è Limousin, 1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien.
- En numérique sur le site internet du SCoT Charente è Limousin : <https://cel-scot.fr>

Recueil des observations

Pour la durée de l’enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur les registres d’enquête papiers, tenus à disposition dans les lieux de consultation du dossier papier indiqués ci-contre,
- Par courrier ou remarque recueillis par le commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous,
- Par courrier à l’attention de Monsieur le commissaire enquêteur, au siège du Syndicat Mixte Charente è Limousin au 1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien,
- Par courriel à l’attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à l’adresse suivante : contact@cel-scot.fr

Organisation des permanences

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux indiqués, aux jours et horaires suivants :

Lieux de consultation du dossier d’enquête publique au format papier	Adresses	Jours et heures d’ouverture au public
Siège du Syndicat Mixte Charente è Limousin	1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien	Du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30
Communauté de communes Ouest-Limousin	La Monnerie, 87150 Cussac	Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h00-17h00
Communauté de communes Charente Limousine	8 rue fontaines des jardins, 16500 Confolens	Du lundi au jeudi : 10h-12h30 et 13h30-17h00 Le vendredi : 10h-12h30 et 13h30-16h00

Suite de l’enquête publique

A l’issue de l’enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions dans un délai d’un mois.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés par le public :

- Au siège du Syndicat Mixte Charente è Limousin, 1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien,
- Sur le site internet du SCoT Charente è Limousin (<https://cel-scot.fr>) pendant une durée d’un an à compter de sa transmission au Syndicat Mixte.

Informations complémentaires :

Toute information utile relative au projet de SCoT Charente è Limousin peut être demandée :

- Auprès du Président du Syndicat Mixte Charente è Limousin, 1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien,
- Par courriel : contact@cel-scot.fr

Lieux des permanences	Adresses	Dates	Horaires
Siège du Syndicat Mixte Charente è Limousin	1 Avenue Voltaire, 87200 Saint-Junien	03 novembre 2025	9h00 - 12h00
		05 novembre 2025	15h00 - 18h00
Mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure	86 Av. de la République, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure	13 novembre 2025	14h00 - 17h00
Communauté de communes Charente Limousine	8 rue fontaines des jardins, 16500 Confolens	18 novembre 2025	14h00 - 17h00
Mairie de Rochechouart	Pl. du Château, 87600 Rochechouart	22 novembre 2025	9h00 - 12h00
Mairie de Terres de Haute Charente	31 Rue de l'Union, 16270 Roumazières-Loubert	26 novembre 2025	14h00 - 17h00
Mairie de Saint-Mathieu	1 Pl. du Dr Hugonneau, 87440 Saint-Mathieu	29 novembre 2025	9h00 - 12h00
Mairie de Saint-Cyr	8 Rue de la Liberté, 87310 Saint-Cyr	05 décembre 2025	14h00 - 17h00